

INDIGNATION. TEMOIGNAGE DE G.

[Menu](#)

G.écrit à la coordination asile:



"Chers amis des réfugiés,

je tiens à vous dire mon indignation. Hier je suis allée accompagner au SPOP (Service de la population) une jeune de 20 ans avec un municipal.

Il y avait aussi sa petite soeur et sa maman. Nous allions pour prolonger leur attestation. Le 6 janvier elle avait reçu l'autorisation de travailler de la part du SPOP. Hier nous sommes arrivés avec un contrat de travail comme barmaid (c'est déjà ça). La jeune fille a d'autres aspirations. La Radio pourrait lui offrir un stage de 3 mois, à condition qu'elle ait une prolongation de 3 mois.

Le contrat a été refusé, le Spop dit qu'elle n'a pas le droit de travailler. La seule chose qu'elle aurait pu faire, c'est reprendre l'emploi qu'elle avait avant. Mais là, son employeur l'avait licenciée 2 fois sur ordre du Spop, et maintenant il a évidemment engagé quelqu'un d'autre. De plus, ils ont dit qu'ils avaient reçu un mail de Berne, comme quoi le recours était rejeté et qu'ils devaient partir dès la fin du mois de mars, alors qu'un recours est encore en cours par le Saje (Service d'aide juridique) avec des nouveaux éléments.

La jeune fille fond en larmes, sa mère aussi, et moi presque. Le municipal qui est en pourparler pour un travail pour le papa de la famille reste bouleversé comme moi d'ailleurs. Nous sommes totalement impuissants face à ces papiers.

Nous repartons avec un délai au 31 mars. Nous allons boire un pot pour nous récupérer. La maman va aux toilettes et tombe dans les pommes, se prend les doigts dans la porte. Je m'en occupe pendant que Mr J.municipal téléphone à un conseiller d'Etat qui conseille d'exiger qqch d'écrit de la part du Spop par rapport à cette interdiction de travailler et de la lui envoyer.

Lindita et Mr Jan retournent au Spop pendant que je m'occupe de la maman. Le Spop ne donne jamais rien par écrit, refus du SPOP même que c'est un conseiller d'Etat qui le demande ! Bref, nous repartons et atterrissons chez le docteur pour soigner la main de la maman.

Depuis quelques semaines, Le petit frère de la jeune fille se met en danger, il se couche sur la route par exemple et attend qu'une voiture passe. Les cauchemars sont terrifiants pour eux. L'incertitude est telle et l'angoisse extrême dans cette famille depuis plusieurs mois. Pour le Spop ne pourrait-on pas enregistrer quand on accompagne une famille ?

La situation est extrêmement grave, la guerre d'usure reprend comme avant Noël. Les familles sont épuisées. Ils sont toujours prêts comme avant, à tous les renvoyer. Qu'allons-nous faire face à une telle dureté? Je suis triste et indignée par tout cela et je voulais vous alerter encore une fois que cela va aller très très mal. Mobilisons-nous encore et encore....

Amitiés en CHRIST Geneviève"

● **DOSSIERS: PETITIONS**

● **DOSSIERS: TEMOIGNAGES**

● **DOSSIERS: NEM**



Service Communautaire de la Planchette

L'Appart'1741 - Aigle - Chablais - Suisse